

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



**Solidaires Finances Publiques**

**VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Compte-rendu de la CAPL n° 3 d'évaluation 2015 - gestion 2014 du 26 juin 2015

La CAPL (Commission Administrative Paritaire Locale) de demande de révision de l'évaluation des agents C vient de se terminer.

**Tous les collègues défendus par Solidaires Finances Publiques ont obtenu gain de cause.** Nous les avons contactés individuellement pour les en informer.

Nous regrettons cependant, qu'à l'issue de cette campagne annuelle de notation, il reste 6 majorations de 1 mois non attribuées.

Amitiés syndicales.

Vos élus ayant siégé lors de cette CAPL :

- en tant que titulaires : Martine SCHIAVO et Chritophe BARBIER ;
- en qualité d'experts : David FERREIRA et Patrick CATHALA.

# Déclaration liminaire à la CAPL n° 3 d'évaluation 2015 - gestion 2014 du 26 juin 2015

Madame la présidente de la CAPL,

Les conditions de vie au travail se détériorent au quotidien pour l'ensemble des agents.

La pression est continue et cela sans la moindre reconnaissance : le gel du point d'indice depuis 2010, gel des primes, un plan de qualification en berne, un pouvoir d'achat qui se dégrade inexorablement. Tel est le constat non pas pessimiste mais simplement et banalement lucide de la dérive de la DGFIP. **Si on souhaitait démobiliser les agents de cette administration on ne pourrait pas mieux s'y prendre.**

Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer ces dérives et leurs conséquences. Cette déclaration liminaire n'est pas qu'un constat, c'est un avertissement et une mise en garde.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition aux dispositions du décret du 29 avril 2002 des décrets des 26 octobre 2007 puis du 17 juin 2008 et à celles du décret du 28 juillet 2010 modifié.

L'entretien professionnel annuel contribue désormais à la perte de repères des agents, à une remise en cause de leurs compétences et de leur savoir-faire.

Ce système est fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux, sur la performance individuelle organisée dans un cadre contractuel et individualisé.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté ;
- la mise en place d'un entretien annuel collectif, en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme :

- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions ;
- son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle.

Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Nous constatons cette année encore que trop de profil croix sont en décalage avec la réalité des connaissances et des compétences des agents. En effet, une des dérives de la notation conduit, **non pas à une reconnaissance des qualités professionnelles des agents, mais à un exercice périlleux pour rendre « cohérent » les appréciations**

## **littérales et le profil croix avec... l'enveloppe budgétaire disponible !**

Le décret prévoit la possibilité d'attribuer 90 mois pour 100 agents. La DGFIP a ventilé ces 90 mois en octroyant 1 mois pour 50 % des agents et 2 mois de réduction pour 20 % d'entre eux, voulant ainsi instaurer une compétition entre les agents.

Pour Solidaires Finances Publiques le volume de 70 % d'agents pouvant obtenir une réduction d'ancienneté n'est pas suffisant par rapport au niveau de technicité de ceux-ci.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique car ce système est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées.

Il existe encore de trop nombreux dysfonctionnements sur Eden RH (sur la redescende des données, les phases d'accusé de réception). Nous réitérons notre demande visant à revoir l'ergonomie du système.

Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de la transparence quant à l'utilisation des DKM (Dotation capital mois) et réaffirment que tous les agents, quelque soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.

Nous vous demandons la communication des réserves de 1 mois et de 2 mois prévues pour cette CAP locale.

**Solidaires Finances Publiques exige que toutes les réductions d'ancienneté conservées en prévision de cette CAPL soient utilisées.**

Car les élus regrettent que pour la campagne 2014 de trop nombreuses réductions n'aient pas été attribuées.

Solidaires Finances Publiques réaffirme que l'attribution de DKM participe à l'amélioration du pouvoir d'achat des agents, c'est pourquoi, tous les agents doivent en bénéficier et toutes les marges doivent être distribuées à l'issue de la campagne 2015. Nous ne pouvons accepter que **des économies budgétaires déguisées** se fassent sur le dos des agents au travers des DKM.

Solidaires Finances Publiques attend de cette CAP un examen attentif des situations évoquées, avec à la clé l'attribution de réduction d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations littérales et de profil croix du tableau synoptique.

Un tout dernier mot pour remercier nos collègues de la Division des ressources humaines pour l'ensemble des travaux liés à la préparation de cette CAPL, dans un contexte de plus en plus difficile et un calendrier totalement inadapté.